

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Brodifacoum 25ppm Blocks - Professional and Non-Professional Use

Type(s) de produit

TP14: Rodenticides

Numéro d'autorisation: BE2019-0072

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0021324-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Solo 25 Blox Jaguar 25 Blox Final 25 Blox Brodifacoum 25 ppm Blocks - Professional Use
---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bell Laboratories Netherlands B.V.
	Adresse	De Cuserstraat 93 1081 CN Amsterdam Netherlands
Numéro de l'autorisation		BE2019-0072
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0021324-0000
Date de l'autorisation		05/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation		09/10/2029

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Bell Laboratories Inc.
Adresse du fabricant	6551 N Towne Rd WI 53598 Windsor États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Bell Laboratories Inc. site 1 6501 N Towne Rd WI 53598 Windsor États-Unis d'Amérique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Brodifacoum
Nom du fabricant	Activa S.r.l
Adresse du fabricant	Via Feltre 32 20132 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Activa S.r.l site 1 Tezza s.r.l. Via Tre Ponti 37050 S. Maria di Zevio Italie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-napthyl]-4-hydroxycoumarin	substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P314: Consulter un médecin en cas de malaise. P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Utilisation n° 2 : Souris domestiques – Professionnels ayant des compétences avancées démontrées – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20–50 g d'appâts par point d'appâts Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (20–50) g d'appât par point d'appâts, tous les 2 mètres Faible infestation : (20-50) g d'appât par point d'appâts, tous les 4 mètres Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Enlevez le reste du produit à la fin de la période de traitement.
- [*Si disponible*] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez toute personne susceptible d'intervenir (par exemple, les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de lutte contre les rongeurs, conformément au code de bonne pratique applicable.

- Envisagez des mesures de contrôle préventives (par exemple, bouchez les trous, retirez toute nourriture potentielle et toute boisson dans la mesure du possible) afin d'améliorer l'absorption du produit et de réduire la probabilité d'une réinvasion.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, recherchez et enlevez les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles fréquents, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques concerné.
- Ne mettez pas le produit en appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans les traitements par appâts pulsés.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.
Utilisation n° 3 : Rats – Professionnels – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur

	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100–225 g d'appât par point d'appâts – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (100–225) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres. Faible infestation : (100-225) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les rats : Il convient de visiter les postes d'appât uniquement 5 à 7 jours après le début du traitement, et au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez l'appât si nécessaire.
- [Si disponible] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.
Utilisation n° 4 : Rats – Professionnels ayant des compétences avancées démontrées–
Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>Intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 100–225 g d'appât par point d'appâts –</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Forte infestation : (100–225) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres Faible infestation : (100-225) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez toute personne susceptible d'intervenir (par exemple, les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de lutte contre les rongeurs, conformément au code de bonne pratique applicable.
- Envisagez des mesures de contrôle préventives (par exemple, bouchez les trous, retirez toute nourriture potentielle et toute boisson dans la mesure du possible) afin d'améliorer l'absorption du produit et de réduire la probabilité d'une réinvasion.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, recherchez et enlevez les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles fréquents, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques concerné.
- Ne mettez pas le produit en appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans les traitements par appâts pulsés.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Enlevez le reste du produit à la fin de la période de traitement.
- [Si disponible] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.
Utilisation n° 5 : Souris domestiques – Utilisateurs professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20–50 g d'appâts par point d'appâts. – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (20–50) g d'appât par point d'appâts, tous les 2 mètres. Faible infestation : (20-50) g d'appât par point d'appâts, tous les 4 mètres

	Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protégez les appâts des conditions atmosphériques (pluie, neige, etc.). Placez les postes d'appâtage dans des zones non susceptibles d'être inondées.
- Les postes d'appâtage doivent être visités au moins tous les 2 ou 3 jours au début du traitement et au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage sont intacts et pour enlever les cadavres de rongeurs. Rechargez l'appât lorsque cela s'avère nécessaire.
- Remplacez tout appât dans un poste d'appâtage dans lequel l'appât a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
 - *[Si disponible]* Suivez toute instruction supplémentaire fournie par le code de bonnes pratiques concerné.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- N'appliquez pas ce produit directement dans les terriers.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5.

Utilisation n° 6 : Souris domestiques – Professionnels ayant des compétences avancées démontrées – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: souris domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts

	Description détaillée: ## - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20–50 g d'appâts par point d'appâts. – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (20–50) g d'appât par point d'appâts, tous les 2 mètres. Faible infestation : (20-50) g d'appât par point d'appâts, tous les 4 mètres Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protégez les appâts des conditions atmosphériques. Placez les points d'appâts dans des zones non susceptibles d'être inondées.
- Remplacez tout appât dans les points d'appâts où l'appât a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Retirez le reste du produit à la fin de la période de traitement.
- En cas d'utilisation à l'extérieur, les points d'appâts doivent être couverts et placés dans des endroits stratégiques afin de minimiser l'exposition des espèces non ciblées.
- *[Si disponible]* Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez toute personne susceptible d'intervenir (par exemple, les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de lutte contre les rongeurs.
- Envisagez des mesures de contrôle préventives (par exemple, bouchez les trous, retirez toute nourriture et boisson potentielles dans la mesure du possible) afin d'améliorer l'absorption du produit et de réduire la probabilité d'une réinvasion.

-
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, recherchez et enlevez les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles fréquents, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques concerné.
 - Ne mettez pas le produit en appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.
 - Ne pas utiliser le produit dans les traitements par appâts pulsés.
 - N'appliquez pas ce produit directement dans les terriers.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité d'eaux de surface (par exemple, les rivières, les étangs, les canaux d'eau, les digues, les fossés d'irrigation) ou de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6.
Utilisation n° 7 : Rats – Utilisateurs professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adultes Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur À l'extérieur, autour des bâtiments et des zones de stockage des aliments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100 à 225 g d'appâts par point d'appât – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (100–225) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres. Faible infestation : (100-225) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres

	Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés. Maintenez un approvisionnement continu d'appâts frais pendant 14 à 28 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protégez les appâts des conditions atmosphériques. Placez les points d'appâts dans des zones non susceptibles d'être inondées.
- Remplacez tout appât dans les points d'appâts où l'appât a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Retirez le reste du produit à la fin de la période de traitement.
- En cas d'utilisation à l'extérieur, les points d'appâts doivent être couverts et placés dans des endroits stratégiques afin de minimiser l'exposition des espèces non ciblées..
- [Si disponible] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- N'appliquez pas ce produit directement dans les terriers.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des postes d'appâtage à proximité d'eaux de surface (par exemple, les rivières, les étangs, les canaux d'eau, les digues, les fossés d'irrigation) ou de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 7.

Utilisation n° 8 : Rats – Professionnels ayant des compétences avancées démontrées – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun

	<p>Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus Nom commun: rat noir Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus Nom commun: rat noir Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en extérieur</p> <p>Extérieur autour des bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés ou des points d'appât couverts</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 100 à 225 g d'appâts par point d'appât –</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Forte infestation : (100–225) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres.</p> <p>Faible infestation : (100-225) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés. Maintenez un approvisionnement continu d'appâts frais pendant 14 à 28 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protégez les appâts des conditions atmosphériques. Placez les points d'appâts dans des zones non susceptibles d'être inondées.
- Remplacez tout appât dans les points d'appâts où l'appât a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Retirez le reste du produit à la fin de la période de traitement.
- En case d'utilisation à l'extérieur, les points d'appâts doivent être couverts et placés dans des endroits stratégiques afin de minimiser l'exposition des espèces non ciblées.

- [Si disponible] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez toute personne susceptible d'intervenir (par exemple, les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de lutte contre les rongeurs.
- Envisagez des mesures de contrôle préventives (par exemple, bouchez les trous, retirez toute nourriture potentielle et toute boisson dans la mesure du possible) afin d'améliorer l'absorption du produit et de réduire la probabilité d'une réinvasion.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, recherchez et enlevez les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles fréquents, conformément aux recommandations du code de bonnes pratiques concerné.
- Ne mettez pas le produit en appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans les traitements par appâts pulsés.
- Ne pas appliquer ce produit directement dans les terriers.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque vous placez des points d'appât à proximité de systèmes de drainage de l'eau, veillez à éviter tout contact de l'appât avec l'eau.

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.8. Description de l'utilisation

Tableau 8.

Utilisation n° 9 : Rats – Professionnels ayant des compétences avancées démontrées – Égouts

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Égouts
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à ancrer ou à appliquer dans des postes d'appâtage ou des points d'appât couverts empêchant l'appât d'entrer en contact avec les eaux usées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100 à 225 g d'appât par trou d'égout – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : 100 à 225 g par trou d'égout

	Faible infestation : 100 à 225 g par trou d'égout Vérifiez régulièrement la consommation d'appâts et remplacez les appâts consommés ou dégradés jusqu'à l'arrêt de la consommation. Répétez le traitement si de nouvelles traces d'infestation apparaissent.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les appâts doivent être appliqués de manière à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas être emportés.
- *[Si disponible]* Suivez toute instruction supplémentaire fournie par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- *[Si la politique ou législation nationale l'exige]* Ne placez les appâts que dans les réseaux d'égouts qui sont reliés à la station d'épuration des eaux usées.
- Ne pas utiliser ce produit dans les traitements par appâts pulsés.

4.8.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.8.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.8.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 9.

Utilisation n° 11 : Rats – Grand public – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adulte et juvénile Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir

	Stade de développement: adulte et juvénile
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100–225 g d'appât par point d'appâts – Nombre et fréquence des applications: 100–225 g d'appât par poste d'appâtage Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre les postes d'appâtage doit être de 5-10 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.9.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Il convient de visiter les points d'appât uniquement 5 à 7 jours après le début du traitement, et au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez les appâts si nécessaire.

4.9.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consultez les instructions générales d'utilisation.

4.9.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.9.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.9.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.10. Description de l'utilisation

Tableau 10.

Utilisation n° 12 : Rats – Grand public – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: rat brun Stade de développement: adulte et juvénile Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: rat noir Stade de développement: adulte et juvénile
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée:

	Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 100–225 g d'appât par point d'appâts –</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>100–225 g d'appât par poste d'appâtage Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre les postes d'appâtage doit être de 5 mètres.</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.10.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Placez les postes d'appâtage dans des zones non susceptibles d'être inondées.
- Remplacez tout appât dans un poste d'appâtage dans laquelle l'appât a été endommagé par l'eau ou contaminé par la saleté.
- Les postes d'appâtage ne doivent être visités que 5 à 7 jours après le début du traitement et au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier si les appâts sont acceptés, si les postes d'appâtage sont intacts et pour enlever les cadavres de rongeurs. Rechargez les appâts si nécessaire.

4.10.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.10.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.10.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation.

4.10.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Lisez et suivez les informations sur le produit ainsi que toute information accompagnant le produit ou fournie au point de vente avant de l'utiliser.
- Réalisez une étude préalable à l'appâtage de la zone infestée et une évaluation sur place afin d'identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et de déterminer la cause probable et l'étendue de l'infestation.
- Retirez toute nourriture facilement accessible aux rongeurs (par exemple, les céréales renversées ou les déchets alimentaires). Par ailleurs, il ne faut pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement, car cela ne fait que perturber la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée contre les parasites (IPM), comprenant, entre autres, des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
- Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où l'activité des rongeurs a été explorée antérieurement (par exemple, les voies de déplacement, les sites de nidification, les parcs d'engraissement, les trous, les terriers, etc.).
- Dans la mesure du possible, les stations d'appâtage doivent être fixées au sol ou à d'autres structures.
- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent pas être déplacés ou ouverts (voir le point 5.1.3 pour les informations devant figurer sur l'étiquette).
- [Si la politique ou la législation nationale l'exige] Lorsque le produit est utilisé dans des zones publiques, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une notice expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant et indiquant les premières mesures à prendre en cas d'empoisonnement doit être mise à disposition à côté des appâts.
- Les appâts doivent être fixés de manière à ne pas pouvoir être entraînés hors du poste d'appâtage.
- Placez le produit hors de portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques et des animaux de ferme, ainsi que d'autres animaux non ciblés.
- Placez le produit à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui sont en contact avec ceux-ci.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374).
- Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit. Lavez-vous les mains et la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
- La fréquence des visites de la zone traitée doit être laissée à la discrétion de l'opérateur, à la lumière de l'enquête menée au début du traitement. Cette fréquence doit être cohérente avec les recommandations fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
- Si l'absorption de l'appât est faible par rapport à l'ampleur apparente de l'infestation, il convient d'envisager le remplacement des points d'appâtage par d'autres endroits et la possibilité de passer à une autre formulation d'appât.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune diminution de l'activité des rongeurs ne peut être observée, la cause probable doit être déterminée. Lorsque d'autres éléments ont été exclus, il est probable qu'il y ait des rongeurs résistants. Il faut donc envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant lorsqu'il est disponible, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisagez également l'utilisation de pièges comme moyen de contrôle alternatif.

Utilisateurs professionnels

- Lisez et respectez les informations sur le produit ainsi que toute information accompagnant le produit ou fournie au point de vente avant de l'utiliser.

- Réalisez une étude préalable à l'appâtage de la zone infestée et une évaluation sur place afin d'identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et de déterminer la cause probable et l'étendue de l'infestation.

- Retirez toute nourriture facilement accessible aux rongeurs (par exemple, les céréales renversées ou les déchets alimentaires). Par ailleurs, il ne faut pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement, car cela ne fait que perturber la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée contre les parasites (IPM), comprenant, entre autres, des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

- Envisagez des mesures de contrôle préventif (par exemple, bouchez les trous, retirez toute nourriture et boisson potentielles autant que possible) afin d'améliorer l'ingestion du produit et de réduire la probabilité d'une réinvasion.

- Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate des endroits où l'activité des rongeurs a été observée antérieurement (par exemple, les voies de déplacement, les sites de nidification, les parcs d'engraissement, les trous, les terriers, etc.).

- Dans la mesure du possible, les postes d'appâtage doivent être fixés au sol ou à d'autres structures.

- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent pas être déplacés ou ouverts (voir le point 5.3 pour les informations devant figurer sur l'étiquette).

- [Si la politique ou la législation nationale l'exige] Lorsque le produit est utilisé dans des zones publiques, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une notice expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant et indiquant les premières mesures à prendre en cas d'empoisonnement doit être mise à disposition à côté des appâts.

- Les appâts doivent être fixés de manière à ne pas pouvoir être entraînés hors du poste d'appâtage.

- Placez le produit hors de portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques et des animaux de ferme, ainsi que d'autres animaux non ciblés.

- Placez le produit à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui sont en contact avec ceux-ci.

- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374).

- Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit. Lavez-vous les mains et la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

- Si l'absorption de l'appât est faible par rapport à l'ampleur apparente de l'infestation, il convient d'envisager le remplacement des points d'appâtage par d'autres endroits et la possibilité de passer à une autre formulation d'appât.

- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune diminution de l'activité des rongeurs ne peut être observée, la cause probable doit être déterminée. Lorsque d'autres éléments ont été exclus, il est probable qu'il y ait des rongeurs résistants. Il faut donc envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant lorsqu'il est disponible, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisagez également l'utilisation de pièges comme mesure de contrôle alternative.

- Retirez les appâts restants ou les postes d'appâtage à la fin de la période de traitement.

Utilisateurs non professionnels

- Lisez et respectez les informations sur le produit ainsi que toute information accompagnant le produit ou fournie au point de vente avant de l'utiliser.

- Avant d'utiliser des produits rodenticides, il convient d'envisager des méthodes de contrôle non chimiques (p. ex. pièges).

- Retirez toute nourriture facilement accessible aux rongeurs (par exemple, les céréales renversées ou les déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne nettoyez pas la zone infestée juste avant le traitement, car cela ne fait que perturber la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

- Les points d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate des endroits où l'activité des rongeurs a été observée (voies de déplacement, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

- Dans la mesure du possible, les postes d'appâtage doivent être fixés au sol ou à d'autres structures.

- Placez les postes d'appâtage hors de portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques, des animaux de ferme et d'autres animaux non ciblés.

- Placez les postes d'appâtage à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui sont en contact avec ces derniers.

- Ne placez pas les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec l'eau.

- Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit. Lavez-vous les mains et la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

- Conservez le produit dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux oiseaux, aux animaux domestiques et aux animaux de ferme.

- Les appâts doivent être fixés de manière à ne pas pouvoir être entraînés hors du poste d'appâtage. Les appâts doivent être déposés en toute sécurité de manière à minimiser le risque de consommation par des animaux non ciblés ou des enfants.

- Enlevez tous les appâts après le traitement et éliminez-les conformément aux exigences nationales et régionales.

Pour éviter le développement d'une résistance chez les populations de rongeurs sensibles :

- En cas d'utilisation d'un rodenticide anticoagulant, il convient de s'assurer que tous les points d'appâts sont inspectés chaque semaine et que les appâts usagés sont remplacés si nécessaire.

- Procédez au traitement conformément à l'étiquette jusqu'à ce que l'infestation soit complètement éliminée.

- À la fin du traitement, retirez tous les appâts non utilisés.

- Ne pas utiliser systématiquement des rodenticides anticoagulants comme appâts permanents. N'utilisez des appâts permanents que lorsqu'il existe un risque clair et identifié d'immigration ou d'introduction ou lorsque les zones à haut risque sont protégées.

- La surveillance de l'activité des rongeurs doit être effectuée par une enquête visuelle, par l'utilisation de moniteurs placebo non toxiques ou par d'autres moyens efficaces.

- Enregistrez les détails du traitement.

- Lorsque l'activité des rongeurs persiste en raison de problèmes autres que la résistance, utiliser d'autres appâts ou stratégies d'appâtage, étendre le programme d'appâtage ou appliquer d'autres techniques de lutte pour éliminer l'infestation résiduelle (rodenticides aigus ou subaigus, gazage ou piégeage).

- Veillez à l'élimination complète de l'infestation.

- Le cas échéant, pendant le traitement rodenticide, appliquer des mesures efficaces de lutte intégrée contre les ravageurs (supprimez les autres sources de nourriture, supprimez les sources d'eau, supprimez les abris et protégez les zones sensibles contre l'accès des rongeurs).

5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez tous les passants éventuels de la campagne de lutte contre les rongeurs.
- Les informations relatives au produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer que le produit ne doit être fourni qu'à des utilisateurs professionnels ayant des compétences avancées démontrées et titulaires d'un certificat attestant la conformité aux exigences de formation applicables (par exemple, « réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées »).
- Ne pas utiliser dans les zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans une évaluation de l'état de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- N'alternez pas l'utilisation de différents anticoagulants ayant une puissance comparable ou plus faible à des fins de gestion de la résistance. En cas d'utilisation en rotation, envisagez d'utiliser un rodenticide non anticoagulant, s'il est disponible, ou un anticoagulant plus puissant.
- Ne lavez pas les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les points d'appâtage couverts et protégés avec de l'eau entre les applications.
- Éliminez les rongeurs morts conformément aux exigences nationales et régionales.
- Lorsque des postes d'appâtage inviolables sont utilisés, ils doivent être clairement marqués pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent pas être dérangés.
- Recherchez et enlevez les rongeurs morts à intervalles fréquents pendant le traitement (sauf en cas d'utilisation dans les égouts), au moins aussi souvent que lorsque les appâts sont vérifiés et/ou réapprovisionnés. Éliminez les rongeurs morts conformément aux exigences locales.

Utilisateurs professionnels

- Dans la mesure du possible, avant le traitement, informez tous les passants éventuels de la campagne de lutte contre les rongeurs.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, recherchez et enlevez les rongeurs morts à intervalles fréquents pendant le traitement (par exemple, au moins deux fois par semaine).
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans une évaluation de l'état de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- N'utilisez pas les appâts contenant des substances actives anticoagulantes comme appâts permanents pour la prévention des infestations de rongeurs ou la surveillance des activités des rongeurs.
- Les informations relatives au produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer que le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple « réservé aux professionnels »). Les utilisateurs doivent étiqueter correctement les points d'appât avec les informations visées à la section 5.2.3 du RCP (par exemple « étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations du produit »).
- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs dans un délai de 35 jours. Les informations relatives au produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement recommander à l'utilisateur, en cas de suspicion de manque d'efficacité à la fin du traitement (c'est-à-dire si l'activité des rongeurs est toujours observée), de demander conseil au fournisseur du produit ou de faire appel à un service de lutte contre les animaux nuisibles.
- Ne lavez pas les postes d'appâtage avec de l'eau entre les applications.
- Éliminez les rongeurs morts conformément aux exigences nationales et régionales.

Utilisateurs non professionnels

- Envisagez des mesures de contrôle préventif (bouchez les trous, retirez toute nourriture et boisson potentielles autant que possible) afin d'améliorer l'ingestion des produits et de réduire la probabilité d'une nouvelle invasion.
- N'utilisez pas les rodenticides anticoagulants comme appâts permanents (par exemple pour la prévention des infestations de rongeurs ou pour détecter l'activité des rongeurs).

-
- Les informations relatives au produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer que le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage adéquats et inviolables (par exemple, « utiliser uniquement dans des postes d'appâtage inviolables »). Les utilisateurs doivent étiqueter correctement les postes d'appâtage avec les informations mentionnées à la section 5.3 du RCP (par exemple, « étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations du produit »).
 - L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs dans un délai de 35 jours. Les informations relatives au produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement recommander à l'utilisateur, en cas de suspicion de manque d'efficacité à la fin du traitement (c'est-à-dire si l'activité des rongeurs est toujours observée), de demander conseil au fournisseur du produit ou de faire appel à un service de lutte contre les animaux nuisibles.
 - Recherchez et éliminez les rongeurs morts pendant le traitement, au moins aussi souvent que les postes d'appâtage sont inspectés.
 - Éliminez les rongeurs morts conformément aux exigences nationales et régionales.
 - Placez [le produit / les postes d'appâtage] à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui sont en contact avec ces derniers.
 - Ne conservez pas le produit à proximité de denrées alimentaires, de boissons et d'aliments pour animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, les symptômes, qui peuvent être retardés, peuvent inclure des saignements du nez et des gencives. Dans les cas graves, il peut y avoir des contusions et du sang dans les selles ou les urines.
- Antidote : La vitamine K1 ne peut être administrée que par du personnel médical/vétérinaire.
- En cas de :
 - Exposition cutanée, nettoyez la peau à l'eau, puis à l'eau et au savon.
 - Exposition des yeux, rincez les yeux avec un liquide de rinçage ou de l'eau, gardez les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes.
 - Exposition orale, rincez soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et montrez-lui l'emballage ou l'étiquette du produit.
- Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal de compagnie.
- Les postes d'appâtage doivent être étiquetés avec les informations suivantes : « ne pas déplacer ou ouvrir » ; « contient un rodenticide » ; « nom du produit ou numéro d'autorisation » ; « substance(s) active(s) » et « en cas d'incident, appelez un centre antipoison [070 245 245] ».
- Dangereux pour les animaux sauvages.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- À la fin du traitement, éliminer les appâts non consommés et l'emballage, conformément aux exigences nationales et régionales.
- L'utilisation de gants est recommandée.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conservez le conteneur fermé et à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Conservez le produit dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux oiseaux, aux animaux domestiques et aux animaux de ferme.
- Durée de conservation : 24 mois.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants prennent de 4 à 10 jours pour être efficaces après la consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les rongeurs morts à mains nues, utilisez des gants ou des outils tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.